

COMMUNIQUE DE PRESSE

Vendredi 13 décembre 2024

Faire de l'école un lieu de prévention santé : le recteur et la DG de l'ARS s'engagent

Le Recteur de l'Académie Orléans-Tours et la Directrice générale de l'Agence régionale de santé (ARS) Centre-Val de Loire s'engagent ensemble pour faire de l'école un pilier de la prévention et de la promotion de la santé. Le 18 décembre 2024, ils signent une convention pluriannuelle et réaffirment à travers celle-ci leur ambition commune : faire de l'école un espace où chaque élève peut grandir, apprendre et s'épanouir dans les meilleures conditions. En reconnaissant la santé comme un facteur de réussite éducative et en reconnaissant l'école comme un terreau fertile pour la santé des citoyens de demain, cette convention vise à donner à tous les élèves, même les plus vulnérables, les moyens de prendre en main leur santé tout au long de leur vie.

Une démarche commune pour la santé des élèves

L'école est bien plus qu'un lieu d'apprentissage : c'est un environnement privilégié pour sensibiliser les élèves aux enjeux de santé et leur offrir des bases solides pour leur avenir. Ce partenariat vise notamment à :

- **réduire les inégalités sociales et territoriales de santé**, en facilitant l'accès à la prévention et aux soins,
- **aider les élèves à développer leurs compétences psychosociales¹**, afin de mieux les accompagner dans leurs choix de vie,
- **créer des environnements scolaires bienveillants et sains**, propices à la réussite éducative.

Des engagements concrets, portés par le Recteur et la DG de l'ARS

Le Recteur et la Directrice générale de l'ARS fixent dans cette convention des priorités claires :

- Agir dès le plus jeune âge pour repérer et accompagner les élèves les plus vulnérables ;
- Déployer des programmes efficaces de prévention dans des domaines comme la vaccination, l'éducation à la vie sexuelle et affective, ou encore les conduites addictives ;
- Protéger les élèves contre les risques notamment en matière de violences, favoriser le bien-être mental et physique des élèves.

Une démarche collective pour des résultats durables

Pour répondre aux besoins des élèves et des familles, l'ARS et le Rectorat travailleront main dans la main avec les collectivités locales, les professionnels de santé et les associations. Ces actions seront adaptées à chaque territoire et feront l'objet d'un suivi rigoureux pour garantir leur effectivité et leur efficacité.

En unissant leurs forces, le Recteur et la Directrice générale de l'ARS visent à faire de chaque école un lieu où la santé et la réussite vont de pair.

Contacts presse :

Rectorat - Clara LETIENNE, 06 23 37 64 75 / clara.letienne@ac-orleans-tours.fr

ARS - Mathieu MERCIER, 02 38 77 31 23 / ars-cvl-presse@ars.sante.fr

¹ *Les compétences psychosociales désignent les aptitudes qu'une personne mobilise pour faire face aux exigences de la vie quotidienne et prendre part opportunément à la vie sociale. Ces compétences (telles que l'empathie, la régulation de ses émotions, la capacité d'adaptation ou à communiquer efficacement...) ont pour objectifs d'améliorer les relations à soi, aux autres et aux apprentissages et entrent donc particulièrement en résonance avec le cadre scolaire. De nombreux travaux scientifiques établissent qu'elles sont un facteur-clef de la santé, du bien-être et de la réussite éducative et sociale.*